



Annonce immobilière publiée mais le bien ne peut pas être visité

Par **anita**, le **20/06/2010** à **13:26**

Bonjour,rnrnJ'ai vu une annonce pour une maison sur internet jeudi, j'ai immédiatement contacté l'agence qui vendait ce bien. rnCelle-ci m'a informée que je ne pouvais pas visiter ce bien tout de suite car l'agence n'avait pas les clés. On m'a fait patienter pendant 2 jours. Puis j'ai enfin obtenu un RDV avec l'agent pour visiter le bien. Je me rend disponible tout de suite. rnJ'arrive sur le lieu du RDV, l'agent me dit que la maison est déjà vendue, qui plus est à une personne qu'il connaît personnellement... rnrnJe voulais savoir si l'agence avait le droit de publier une annonce alors qu'elle n'a pas encore les clés et qu'elle ne peut pas faire visiter le bien ?rnrnD'autre part, je suis en mesure de prouver par des textos que nous pouvions visiter la maison avant et que l'agent nous a dit que c'était impossible à cause des clés (toujours par texto).rnrnNous souhaiterions faire annuler la vente (le compromis n'a pas encore été signé, seule une proposition d'achat au prix du mandat), est-ce possible ?rnrnMerci pour votre réponse
rnCordialement

Par **francishop**, le **22/06/2010** à **21:09**

Bonsoir,rnrnHélas, il n'y a pas grand chose à faire.rn[citation]Nous souhaiterions faire annuler la vente (le compromis n'a pas encore été signé, seule une proposition d'achat au prix du mandat), est-ce possible ? [/citation]rnCeci semble improbable.rnPar contre, d'aller dire votre ressenti à cette personne....rnrnCordialement.